

Questions orales

J'aimerais que le ministre me dise s'il se rend compte que selon le taux de chômage saisonnier de Statistique Canada, celui auquel il se reporte depuis des mois, on compte en octobre 49,000 chômeurs de plus au Canada qu'en septembre. Le ministre peut-il nous dire dès maintenant quelles mesures son gouvernement a l'intention de prendre pour empêcher la perte de milliers d'emplois nouveaux au Canada dans les prochains mois?

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, les Canadiens qui m'intéressent sont les Canadiens en chair et en os, non pas les Canadiens désaisonnalisés. Ce qui m'intéresse, c'est qu'en octobre dernier, il y avait 441,000 vrais Canadiens au travail de plus qu'en octobre de l'an dernier. Je veux parler de vrais Canadiens, non pas de Canadiens désaisonnalisés. C'est un exploit remarquable, et si les mesures que nous avons prises contre l'inflation se révèlent efficaces, comme nous le prévoyons, la situation de l'emploi dans notre pays s'améliorera encore davantage.

Quant aux statistiques qu'a avancées le député, je vois mal qu'on puisse établir des prévisions aussi précises, et je n'entends pas entrer dans une guerre des chiffres avec le député, sauf pour dire que nous ne partageons pas son pessimisme.

M. Gray: Monsieur l'Orateur, le ministre a beau refuser d'entrer dans une guerre des chiffres avec moi, il n'en est pas moins incapable de réfuter les chiffres du premier ministre Davis qui souligne, dans son document d'appui, que vers la fin de 1901, si l'on applique la politique énergétique que proposent les conservateurs, l'indice des prix à la consommation augmentera de 4.5 p. 100, nous créerons 137,000 emplois de moins—de vrais emplois, non pas du genre dont le ministre veut parler—et notre produit national brut s'accroîtra de 2 p. 100 de moins.

Le ministre voudrait-il nous dire si lui et son gouvernement abandonneront enfin l'idée d'imposer aux Canadiens le double fardeau d'une hausse des taux d'intérêt à un niveau sans précédent et d'une hausse du prix du pétrole à un niveau inutilement élevé et également sans précédent? Le gouvernement se raviserait-il, ou préférerait-il heurter des centaines de milliers de consommateurs, travailleurs et petits entrepreneurs canadiens? Il ne fait aucun doute que ce serait là le résultat de l'application d'une telle mesure.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir imposer au député le double fardeau d'une autre défaite électorale s'il propose une autre motion de défiance au cours des prochaines semaines.

Pour ce qui est des chiffres, les prévisions du premier ministre Davis se fondent sur toutes sortes d'hypothèses dont aucune n'a encore été vérifiée. Ces suppositions concernant les hausses du prix du pétrole et la taxe d'accise ne tiennent absolument pas compte de programmes compensateurs et d'autres mesures. On a sauté aux conclusions sur la foi de simples hypothèses en faisant fi de toutes autres mesures qui entourent cette initiative et en oubliant l'autre côté de la médaille. L'autre côté de la médaille, si le Canada ne devient pas autosuffisant dans le domaine énergétique, c'est une pénurie de pétrole qui provoquera un chômage, des hausses de prix et une inflation encore pires qu'à l'heure actuelle. J'espère que le député accueillera avec l'esprit ouvert les politiques dont nous saisissons la Chambre au cours des prochaines semaines.

[M. Gray.]

● (1420)

[Français]

L'EMPLOI

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT A RÉDUIT LES FONDS DE CRÉATION D'EMPLOIS

L'hon. Francis Fox (Blainville-Deux-Montagnes): Monsieur le président, en l'absence du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je voudrais poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre. Comme ce dernier le sait, pour la première fois en 14 mois nous connaissons une augmentation substantielle du taux de chômage. Étant donné que ces premières flambées sont le résultat direct de la politique d'augmentation des taux d'intérêt du gouvernement, étant donné que le gouvernement n'a depuis cinq mois, date de la prise du pouvoir, pris aucune nouvelle mesure pour créer des emplois, le premier ministre peut-il, particulièrement à la lumière des indications précises du premier ministre de l'Ontario à l'effet que les politiques économiques actuelles du gouvernement créeront au moins 137,000 chômeurs de plus d'ici 1981, dire à la Chambre pourquoi la seule politique adoptée jusqu'à maintenant par son gouvernement dans le secteur de la création d'emplois a consisté à diminuer sensiblement le montant des fonds alloués à ces programmes?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il y a deux réponses à cette question pour le moment. Premièrement, nous avons indiqué l'intention du gouvernement d'établir un programme visant à stimuler la création d'emplois, en particulier pour les jeunes. Il y aura d'autres programmes comme celui-là dans le budget qui sera présenté par le ministre des Finances. Deuxièmement, au sujet de l'impact des changements dans le prix de l'énergie il y aura, comme l'a indiqué le ministre des Finances, d'autres moyens visant à aider les personnes affectées par une hausse du prix du pétrole. Il est également nécessaire pour tous les Canadiens de faire face aux conséquences d'une politique du *statu quo*, laquelle peut laisser les provinces de l'Ontario, du Québec et de la région de l'Atlantique exposées aux approvisionnements de pétrole incertains provenant d'autres pays.

[Traduction]

M. Fox: Monsieur l'Orateur, peut-être devrais-je reformuler et préciser ma question. Étant donné qu'il y a aux États-Unis une récession qui aura des répercussions au Canada; étant donné que les taux d'intérêt ont connu des hausses successives et considérables, ce qui a eu des incidences directes sur l'économie, entraînant entre autres un certain nombre de mises à pied; étant donné également que le gouvernement actuel n'a pas encore dévoilé sa stratégie globale de l'emploi pour les prochains mois, bien que nous soyons presque en hiver, le premier ministre peut-il expliquer pourquoi la seule mesure prise jusqu'à présent par son gouvernement est une réduction des fonds affectés à la création d'emplois par le ministère de l'Emploi, et le premier ministre ordonnerait-il au ministre de l'Emploi de cesser de détourner à d'autres fins, au sein de son ministère, des fonds qui avaient été affectés à l'origine aux programmes de création d'emplois, et lui donnerait-il l'ordre de rétablir le budget initialement prévu pour la création d'emplois?